

**Charte d'engagements régionale
de lutte contre les perturbateurs endocriniens**

**MA RÉGION SANS
PERTURBATEURS
ENDOCRINIENS**



**MA RÉGION SANS
PERTURBATEURS
ENDOCRINIENS**



Centre-Val de Loire



réseau environnement santé
Région Centre-Val de Loire

CONSIDERANT :

- Que les perturbateurs endocriniens (EDC, Endocrine Disrupting Chemicals en anglais) sont « des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants » (OMS 2002),
- Que l'Organisation Mondiale de la Santé et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement considère les Perturbateurs Endocriniens comme « une menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution »,
- Que le programme d'action général de l'Union européenne pour l'environnement énumère comme l'un des neuf objectifs prioritaires à atteindre à l'horizon 2020 : protéger les citoyens de l'Union contre les pressions et les risques pour la santé et le bien-être liés à l'environnement,
- Que la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens adoptée en France en avril 2014 a fixé comme objectif de « Réduire l'exposition de la population aux Perturbateurs Endocriniens »,
- Que le Plan Régional Santé-Environnement 3 adopté en février 2017 a pour ambition d'une part d'améliorer la connaissance de l'exposition de la population aux facteurs environnementaux et, d'autre part, de donner toute sa place à la prévention pour la réduction des expositions environnementales. Cela se fera en accompagnant les acteurs de terrain notamment les professionnels de santé et en valorisant les actions probantes tout en tenant compte des spécificités territoriales,

La Région Centre-Val de Loire s'engage à la mise en place ou au soutien d'actions incluant les dispositions suivantes :

- 1/** Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et biocides qui contiennent des perturbateurs endocriniens afin de tendre vers leur élimination,
- 2/** Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans l'alimentation en développant la consommation d'aliments biologiques et l'usage de matériels pour cuisiner et chauffer ne comportant pas de perturbateurs endocriniens,
- 3/** Favoriser l'information des femmes enceintes, des futurs parents et parents, des jeunes, des consommateurs ainsi que des professionnels et des collectivités à l'enjeu des perturbateurs endocriniens,
- 4/** Déployer une politique d'achats éliminant progressivement les perturbateurs endocriniens dans les achats publics ainsi que dans les politiques publiques,
- 5/** Informer les citoyens sur l'avancement des engagements.



François Bonneau,
Président de la Région Centre-Val de Loire

A Orléans, le 7 janvier 2021.

André Cicolella,
Président du Réseau Environnement Santé



Avec Michelle Rivet,
Vice-Présidente déléguée à l'environnement
et au développement rural
Et Alix Téry-Verbe,
Conseillère déléguée à la Santé
environnementale

**MA RÉGION SANS
PERTURBATEURS
ENDOCRINIENS**